

## PLAN DE FORMATION 2008-2009 MODALITES D'INSCRIPTION

Vous devez effectuer votre inscription sur Internet

### ATTENTION :

- 1 ) *Les enseignants retenus sur un stage filé ne peuvent pas demander de stage long (janvier ou mai).*
- 2 ) *Si vous occupez un poste de Z.I.L. ou de BD, vous ne pourrez pas vous inscrire sur Internet : une procédure spécifique est à suivre : imprimé papier à télécharger sur le site de l'IA (également transmis aux écoles), à remplir et à renvoyer au service de la Formation Continue.*

Pour chaque stage, consultez la rubrique « public concerné »

#### 1. Les stages « PUBLIC DESIGNÉ » :

- Ils concernent un public précis déjà connu des services départementaux,
- Le responsable désigne lui-même les participants pour accompagner un travail en cours (mission départementale)

**Vous n'avez pas à vous inscrire pour ces actions**

#### 2. Les stages à « CANDIDATURE INDIVIDUELLE »

Pour ces actions, il convient de s'inscrire par INTERNET selon les modalités suivantes :

saisie des vœux pendant la période du **8 au 21 Septembre 2008**  
inclus,

(vous n'aurez pas accès aux inscriptions en dehors de ces dates)

Adresse : <http://services.ac-nice.fr>

**Rubrique** : Cliquer sur Services proposés aux élèves et personnels de l'Education Nationale

**Rubrique** : Cliquez sur Plan Académique de Formation

CLIQUEZ SUR : P.A.F. 1<sup>er</sup> degré

CLIQUEZ sur « Accès au PAF des Alpes Maritimes »

Avant de commencer, préparez votre NUMEN et les numéros des stages qui vous intéressent

Vérifiez bien qu'il ne s'agit pas de stages à public désigné

Déroulement d'une inscription sur la page d'accueil GAIA :

- Sélectionner « **inscription individuelle** »
- Renseignez votre numen puis « **suivant** »
- Renseignez le niveau de votre classe (ex : GS, CE1, CM1...) puis « **suivant** »
- Sélectionnez « **rechercher** », vous avez 5 vœux possibles
- Renseignez le numéro de stage dans la rubrique « identifiant » puis « **suivant** »
- **Cliquez sur le libellé du stage qui apparaît** pour continuer
- Faites « **suivant** » à l'écran qui s'affiche

A ce stade, si vous n'obtenez rien (=page affichée sans la case «suivant»), c'est que vous ne pouvez pas vous inscrire à ce stage. Faites «précédent» plusieurs fois et sélectionnez un nouveau stage.

- Le libellé du stage s'affiche, votre 1<sup>er</sup> vœu est enregistré.

Pour s'inscrire à d'autres stages, faites «rechercher» et reprenez la même procédure.

- Pour clôturer vos inscriptions, faites « classer »  
Vous numérotez vos stages par ordre de priorité puis « **suivant** »



**ATTENTION : ne pas cocher !!!! la case demandant de recevoir un récapitulatif de vos candidatures à votre adresse électronique.**

- Relisez puis confirmer vos vœux
- Une **clé d'inscription** vous est attribuée. **Notez-la soigneusement.**

Vous pouvez l'utiliser pour accéder de nouveau à votre dossier et modifier votre inscription.

Elle pourra vous être demandée pour justifier une inscription au plan de formation.

Remarque :

Si vous participez en début d'année scolaire à **un stage à « candidature désignée »**, celui-ci sera automatiquement considéré comme étant votre vœu n° 1.

Vos inscriptions à des stages à « candidatures individuelle » seront alors re-numérotées en conséquence.

**En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service de la formation continue :**  
**04 93 72 63 29 OU 04 93 72 63 48**